



EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

**FONDATION ATD QUART MONDE
 MOUVEMENT ATD QUART MONDE
 VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
 ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
 MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
 ATD QUART MONDE NOISY
 ATD QUART MONDE LA RÉUNION
 TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE**

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
 93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SUR LES COMPTES COMBINES**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Léo Jégard & Associés
 23 rue du Clos d'Orléans
 94120 Fontenay-sous-Bois
 Tél. +33 1 48 73 69 91
 bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
 SAS au capital de 157 840 €
 APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
 RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
 www.jegardcreatis.com



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
 Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris



FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINÉS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « B1 Comptabilité générale » de l'annexe des comptes combinés concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes combinés occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes combinés ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

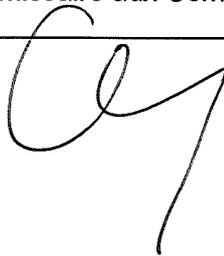
- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

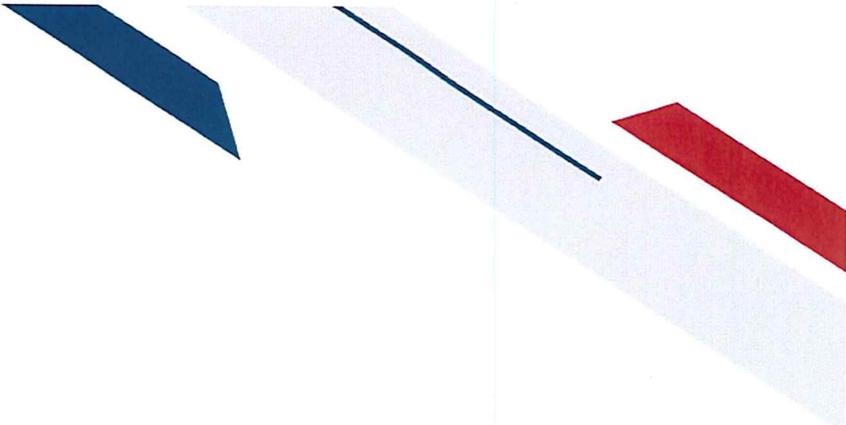
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 28 juin 2021

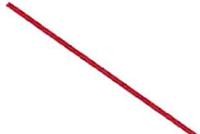
Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Commissaire aux Comptes





COMPTES ANNUELS



BILAN COMBINE 2020

ACTIF	2 020
Immobilisations en valeur nette	19 675 962
Avances, dépôts et cautionnements	55 586
Stocks	58 634
Subventions à recevoir	1 577 318
Comptes courants associations ATD	0
Autres débiteurs	927 721
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	650 465
Valeurs mobilières de placement	18 136 938
Trésorerie	9 586 785
TOTAL	50 669 410

PASSIF	2 020
Fonds propres	39 485 615
Résultat de l'exercice	2 534 542
Subventions d'investissements	265 819
Provisions règlementées	176 929
Fonds dédiés	4 405 978
Provisions pour risques	92 171
Emprunts et concours bancaires	59 724
Comptes courants associations ATD	149 409
Dettes à court terme d'exploitation	1 662 870
Produits constatés d'avance	1 836 352
TOTAL	50 669 410

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2020

1/ CHARGES	2020
Achats	1 030 030
Services extérieurs	886 021
Autres services extérieurs	3 020 909
Impôts et taxes	529 604
Charges de personnel	4 751 203
Autres charges de gestion courante	606 356
Charges financières	33 363
Subventions accordées	1 766 914
Charges exceptionnelles	90 443
Amortissements	1 205 720
Provisions pour dépréciation des stocks	63 255
Provisions pour risques et charges	18 251
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	23
Engagements à réaliser	614 609
Reversement de dons affectés et mécénat	53 523
TOTAL CHARGES	14 670 224
EXCEDENT DE L'EXERCICE	2 534 542
TOTAL	17 204 766

2/ PRODUITS	2020	2019
GENEROSITE DU PUBLIC	10 906 177	8 007 903
Dons collectés	7 208 715	5 448 466
- Non Affecté	5 348 187	3 708 109
- Affecté	1 860 527	1 740 356
Legs et donations	3 340 779	2 177 336
Mécénat	356 684	382 101
AUTRES DONS	400 274	388 959
Partage de revenus	400 274	388 959
VENTE ET PUBLICATIONS	356 555	416 503
Ventes services, produits, publications	356 555	416 503

ADHESIONS	221 350	222 117
Adhésions	221 350	222 117
AUTRES PRODUITS DE GESTION	217 178	339 597
Participations permanentes	75 827	58 776
Remboursement frais de personnel	10 475	174 780
Locations	18 426	17 530
Autres produits de gestion courante	112 450	88 510
SUBVENTIONS PUBLIQUES	3 613 145	3 417 625
Subventions publiques	3 613 145	3 417 625
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	921 256	
Contributions financières d'autres organismes	921 256	
PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIERES	0	582 632
Produits de cession de valeurs mobilières	0	582 632
PRODUITS FINANCIERS	18 116	19 736
Produits financiers	18 116	19 736
REPRISES SUR PROVISIONS	373 842	609 724
Reprises sur provisions dépréciation des stocks	48 391	32 174
Reprises sur provisions pour risques et charges	3 553	
Reprises sur provisions financières	35	34 846
Reprises sur engagements à réaliser	321 863	542 704
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0	337 062
Cessions d'immobilisations	0	337 062
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	176 874	52 208
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 920	2 412
Transferts de charges	154 031	26 819
Produits sur exercices antérieurs	5 698	746
Subventions d'investissement rapportées au résultat	3 607	2 709
Produits exceptionnels divers	8 617	19 522
TOTAL PRODUITS	17 204 766	14 394 065
DEFICIT DE L'EXERCICE	0	85 519
TOTAL	17 204 766	14 479 584

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2020

3 / SYNTHESE DU RESULTAT	2020
Produits de fonctionnement	17 009 742
Charges de fonctionnement	14 546 395
Résultat de fonctionnement	2 463 348
Produits financiers	18 150
Charges financières	33 386
Résultat financier	-15 236
Produits exceptionnels	176 874
Charges exceptionnelles	90 443
Résultat exceptionnel	86 430
Résultat de l'exercice	2 534 542

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (COMPTES COMBINES 2020)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 127 527	11 127 528
1.1 Cotisations sans contrepartie	221 350	221 350
1.2 Dons, legs et mécénat	10 906 177	10 906 178
- Dons manuels	7 208 715	7 208 715
- Legs, donations et assurances-vie	3 340 779	3 340 779
- Mécénat	356 684	356 684
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 090 253	
2.1 Cotisations avec contrepartie	217 178	
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	400 274	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 472 801	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 613 145	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	51 979	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	321 863	194 541
TOTAL	17 204 766	11 322 069

Suite page suivante

	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	10 860 325	7 359 755
1.1 Réalisées en France	6 715 227	3 600 904
- Actions réalisées par l'organisme	5 148 448	2 342 390
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 566 779	1 258 514
1.2 Réalisées à l'étranger	4 145 098	3 758 851
- Actions réalisées par l'organisme	737 442	647 721
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 407 656	3 111 130
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	486 056	486 056
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	371 547	371 547
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	114 509	114 509
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 293 370	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	82 490	2 116
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	216	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 947 767	1 601 003
TOTAL	14 670 224	9 448 930
EXCEDENT OU DEFICIT	2 534 542	1 873 138

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (COMPTES COMBINES 2020)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	7 359 755	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 127 528
1.1 Réalisées en France	3 600 904	1.1 Cotisations sans contrepartie	221 350
- Actions réalisées par l'organisme	2 342 390	1.2 Dons, legs et mécénats	10 906 178
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 258 514	- Dons manuels	7 208 715
1.2 Réalisées à l'étranger	3 758 851	- Legs, donations et assurances-vie	3 340 779
- Actions réalisées par l'organisme	647 721	- Mécénats	356 684
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	3 111 130	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	486 056		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	371 547		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	114 509		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0		
TOTAL DES EMPLOIS	7 845 810	TOTAL DES RESSOURCES	11 127 528
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 116	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 601 003	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	194 541
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 873 138	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	11 322 069	TOTAL	11 322 069

CER (suite)		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	19 194 988 *
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 873 138
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	4 711
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	21 072 838
		FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
		FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	542 704
		(-) Utilisation	-194 541
		(+) Report	1 601 003
		FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 949 167
* Pas de reprise des chiffres 2019 - Modification des règles			
Ressources reportées liées à la GP en début d'exercice :			
Données du bilan 2019			
+ Valeurs mobilières de placement	15 636 368		
+ Trésorerie	7 124 123		
- Fonds dédiés	-1 521 113		
- Subventions d'investissements	-2 044 390		

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

Emplois	Emplois 2019 (1)	Affectation des dons et legs
1 - Missions sociales (ST1)	12 519 255	7 184 251
1.1 Réalisées en France		
- Actions et coordination France	5 296 373	2 362 731
- Soutien à l'action internationale	2 246 410	1 755 142
- Recherche, études, formation	897 553	441 055
- information, mobilisation civique et publications	1 328 725	930 002
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	635 027	635 027
- Associations ATD Quart Monde à l'étranger	2 115 167	1 060 294
2 - Frais de recherche de fonds (ST2)	527 069	527 069
2.1 Appel à la générosité du public	400 245	400 245
2.2 Recherche des autres fonds privés	6 200	6 200
2.3 Recherche de subventions et concours publics	120 623	120 623
3 - Frais de fonctionnement (ST3)	1 330 431	0
3.1 Frais de gestion	987 418	0
3.2 Charges exceptionnelles et financières	343 013	0
I- Total des charges	14 376 755	7 711 320
II- Dotations aux provisions	84 248	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	18 582	
IV- Excédent de ressources	0	
TOTAL GENERAL (T3)	14 479 584	
V- Immobilisations financées par les dons et legs (T5)		142 200
VI- Neutralisation dotations aux amortissements (T5bis)		
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 853 520
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (*)		
TOTAL		

Ressources	Ressources 2019 (2)	Suivi des dons et legs (4)
<i>Dons et legs non affectés et non utilisés au 01/01/2019</i>	(T1)	1 615 296
1 - Ressources collectées auprès du public (T2)	7 625 801,75	7 625 801,75
- Dons non affectés	3 708 109,15	3 708 109,15
- Dons affectés	1 740 356,42	1 740 356,42
- Legs et donations non affectés	2 177 336,18	2 177 336,18
2 - Autres fonds privés	1 739 196,57	
- Adhésions	222 116,50	
- Ventes services, produits, publications	416 502,82	
- Partenariat entreprises et autres dons privés	382 101,26	
- Dons reçus à l'étranger affectés au pays	0,00	
- Participations diverses et péréquation de salaires	718 475,99	
3 - Subventions & autres concours publics	3 417 624,80	
4. Autres produits	1 001 717,72	
- Autres produits de gestion courante	10 079,72	
- produits financiers	602 368,03	
- Autres produits exceptionnels & cession d'immos.	389 269,97	
I. Total des ressources	13 784 340,84	
II - Reprises des provisions	67 020,04	
III - Ressources affectées non utilisées avant 2019	542 704,45	
IV Variation fonds dédiés collectés auprès du public (T4)		127 972,00
V - Insuffisance de ressources	85 518,63	
VI - TOTAL GENERAL (T2+T4)	14 479 583,96	7 753 773,75
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		7 853 520,38
<i>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31/12/2019 (T7)</i>		1 515 549,41
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (*)		
TOTAL		

**ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2020**

Sommaire

A. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	14
A.1. Positionnement général.....	14
A.2. Organisation juridique.....	14
B. Règles et méthodes comptables.....	15
B.1. Comptabilité générale.....	15
B.2. Combinaison.....	16
C. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés.....	18
C.1. La Fondation ATD Quart Monde.....	18
C.2. Volontariat International.....	19
C.3. Le Mouvement ATD Quart Monde.....	19
C.4. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	20
C.5. Le Mouvement International ATD Quart Monde.....	20
C.6. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand.....	21
C.7. Travailler et Apprendre Ensemble	21
C.8. ATD Quart Monde Réunion.....	21
D. Commentaires sur les comptes combinés.....	22
D.1. Événements significatifs en 2020.....	22
D.2. Perspectives 2021.....	22
E. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné.....	23
E.1. Cadre légal.....	23
E.2. Compte de résultat par origine et destination.....	23
E.3. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	26
E.4. Calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés).....	26
E.5. Valorisation du bénévolat et contribution en nature.....	26
F. Annexes.....	28
Immobilisations et amortissements.....	28

Variation des capitaux propres	28
Variation des Fonds dédiés.....	28
Créances.....	28
Dettes.....	28
Valeurs mobilières de placement.....	28
Engagements hors bilan.....	28
Provisions.....	28
Legs, donations et assurances-vie.....	28
A.Immobilisations et amortissements.....	29
B.Variation des fonds propres.....	31
31	
C.Variation des fonds dédiés.....	32
D.Etat des créances.....	35
E.Etat des dettes.....	36
36	
F.Valeurs mobilières de placement	38
G.Engagements hors bilan.....	39
H.Etat des provisions	40
I.Legs, donations et assurances-vie.....	41

A. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

A.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

A.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend actuellement 8 structures juridiquement autonomes :

Fondation ATD Quart Monde,

Mouvement ATD Quart Monde,

Association Volontariat International ATD Quart Monde, nommée ci-dessous « Volontariat International »,

Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,

Mouvement International ATD Quart Monde,

Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,

Mouvement ATD Quart Monde Réunion,

Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

B. Règles et méthodes comptables

B.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité. Ils se conforment donc au règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes suivants ont été respectés :

Continuité de l'exploitation

Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions et/ou d'amortissements.

Toutefois, il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 remplaçant le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) et les principaux changements sont les suivants :

- a) Les legs et donations qui étaient mentionnés en engagements hors bilan sont maintenant comptabilisés à la date d'entrée en application du présent règlement, en appliquant la méthode rétrospective ; tous les biens destinés à être vendus figurent dorénavant à l'actif du bilan ; la contrepartie de la comptabilisation des immobilisations et des créances est le compte de fonds reportés dans l'attente de la vente des biens.
- b) Le mécénat est maintenant présenté comme partie des ressources provenant de la générosité du public.
- c) Le compte de résultat fait l'objet d'un tableau annexe qui présente les produits par origine et les charges par destination.
- d) Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait l'objet d'une nouvelle présentation, complémentaire au compte de résultat par origine et destination ; il est mis en annexe à la suite de celui-ci.
- e) Les variations des fonds propres et des fonds dédiés font l'objet d'une nouvelle présentation.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

Dons

Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés aux associations menant les actions.

Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds reportés sont des nouveaux comptes introduits par le règlement ANC 2018-06. Ils suivent la même logique que les fonds dédiés pour les biens issus des legs et donations qui n'ont pas été vendus ou encaissés à la clôture de l'exercice.

B.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

Agrégation des comptes des 8 structures (liste donnée en 1.2).

Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.

Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autre part.

Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf. commentaires CER pour le détail de sa construction).

C. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

C.1. La Fondation ATD Quart Monde

La **Fondation ATD Quart Monde** a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des 7 associations du groupe.

La Fondation ATD Quart Monde ayant la responsabilité des **appels à la générosité du public** assume toutes les charges liées à ces appels. Elle rembourse le Mouvement ATD Quart Monde quand celui-ci engage des dépenses pour réaliser ces appels. La Fondation a ainsi remboursé **en 2020** les frais engagés par le Mouvement pour les coûts d'appels à la générosité du public et de collecte des dons pour **69 661 €** comprenant des frais de personnel, des frais d'impression, d'affranchissement des reçus fiscaux, de téléphone et 10 % des coûts d'édition du journal Feuille de Route et du site web.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**400 000 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**873 382 €**) ainsi que les versements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; le Mouvement international reçoit les dons affectés à l'action internationale (**496 230 €**) ; ATD Quart Monde Réunion (**604 €**) et TAE (**52 487 €**) reçoivent les dons affectés à leur action.

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **110 100 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde et **60 000 €** à TAE.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. Elle **verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

La Fondation, qui dispose d'un fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph a versé une subvention de **95 598 €** au Mouvement International ATD Quart Monde pour des projets menés à ce titre.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **461 368 €** (395 021 € pour le Mouvement ATD Quart Monde, 37 146 € pour Noisy-le-Grand, 3 254 € pour TAE et 25 947 € pour ATD Réunion).

C.2. Volontariat International

L'association **Volontariat International ATD Quart Monde** constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,

Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.

Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Cette année, le soutien de l'engagement de volontaires en France et dans le monde n'a pas fait l'objet d'une subvention complémentaire de la part de l'association Volontariat International.

C.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **170** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **1 065 000 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Volontariat International pour un montant de **120 910 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien au centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand. A ce titre, il a facturé à Noisy-le-Grand **37 932 €** couvrant la mise à disposition de volontaires (3 897 €) et des frais de siège (34 035 €).

Le Mouvement International a remboursé au Mouvement ATD Quart Monde des frais de personnel pour un montant de **1 186 288 €** et sa quote-part d'autres frais pour un total de **37 338 €**.

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. Ils sont donc bien comptabilisés en « personnel extérieur » et non en « charge de personnel ».

C.4. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** était l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale. C'est maintenant le rôle du Mouvement International qui en poursuit ses activités.

Terre et Homme de Demain n'a effectué aucune opération avec les autres entités du groupe.

C.5. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organise les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. En outre, depuis 2018, il reprend les missions de Terre et Homme de Demain en assurant l'envoi de volontaires permanents et le soutien financier et administratif des équipes engagées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

En France, les équipes du Mouvement International sont accueillies sur les sites de Méry-sur-Oise, Pierrelaye et Baillet, qui constituent ce que le Mouvement appelle le « Centre international ».

Pour l'ensemble de ces missions et en supporter les charges, le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **2 380 000 €**.

Le Mouvement International a remboursé au Volontariat International des indemnités de réinstallation des volontaires de retour de l'étranger s'élevant à **14 800 €**.

La Fondation ATD Quart Monde a remboursé au Mouvement International des frais d'affranchissement s'élevant à **24 792 €** et des frais informatiques pour **1 677 €**.

C.6. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association **ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand** est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

Il n'y a pas eu cette année de reversement au Volontariat International.

C.7. Travailler et Apprendre Ensemble

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux.

Il a fourni du matériel informatique au Mouvement ATD Quart Monde (**10 845 €**), au Mouvement International (**17 160 €**) et ATD Quart Monde Noisy-le-Grand (**2 709 €**).

Il a apporté des prestations (bâtiment, ménage, entretien) à ATD Quart Monde Noisy-le-Grand pour un total de **72 526 €** et au Mouvement ATD Quart Monde pour **16 535 €**. Il a remboursé **22 231 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre de la mise à disposition de personnel.

C.8. ATD Quart Monde Réunion

ATD Quart Monde Réunion est l'association qui porte l'action d'ATD Quart Monde à La Réunion. Elle a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **50 366 €**.

Elle a remboursé **24 153 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre des volontaires permanents mis à disposition par celui-ci pour l'action dans la région.

D. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	50 669 410 €
Total du compte de résultat (charges)	14 670 224,00 €
Résultat de l'exercice (excédent)	2 534 542 €

L'exercice, de durée de 12 mois, recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

D.1. Événements significatifs en 2020

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble du groupe associatif.

Dans ce contexte particulier, les charges sont restées stables, les dépenses liées à la situation sanitaire étant compensées par des réductions, notamment du fait de l'annulation de rassemblements et de déplacements internationaux. Par contre, la collecte de dons et legs a été exceptionnelle dans ce contexte et a permis d'obtenir un résultat d'exploitation positif.

Il n'est pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

Des explications plus détaillées sont fournies par le rapport de gestion.

D.2. Perspectives 2021

La crise sanitaire étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde est dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises pour les exercices à venir. A la date d'arrêtés des comptes, il n'a néanmoins pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre ses missions.

E. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

E.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur depuis 2009, et pour les comptes de 2020, en application de l'arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation du règlement comptable ANC 2018-06.

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015 et du 3 décembre 2020 pour sa mise en conformité avec le règlement ANC 2018-06.

E.2. Compte de résultat par origine et destination

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Legs, donations et assurances-vie
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

2) Produits non liés à la générosité du public :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications,...)
- Contributions financières d'autres organismes
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires
- Loyers encaissés

- Autres produits de gestion courante
 - Produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
 - Cessions d'immobilisations
 - Autres produits exceptionnels
- 3) **Subventions et autres concours publics**
- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.
- 4) **Reprises sur provisions et dépréciations**
- 5) **Utilisations des fonds dédiés antérieurs**

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière:

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France ou à l'étranger.

2) Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public:

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent : coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte (coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs) ainsi que 10% des frais du journal mensuel Feuille de Route et des sites web.

Frais de recherche d'autres ressources : une équipe au centre national et une autre au centre international assurent la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions. Elles effectuent le suivi de l'utilisation des fonds et en font les rapports aux organismes financeurs.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, ATD Quart Monde La Réunion et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Ils comprennent aussi les financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et les charges exceptionnelles.

4) Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- Les provisions pour risques divers et travaux.
- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Impôt sur les bénéfiques

Pour les activités concernées.

6) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2020 et non utilisée sur l'exercice.

E.3. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

A compter de l'exercice 2020, en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est donc modifié dans le respect des principes suivants :

- 1) Les frais d'appel à la générosité du public sont entièrement couverts par les ressources collectées auprès du public,
- 2) Les frais d'appels étant couverts, les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France ou à l'étranger (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 3) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

E.4. Calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

Ce calcul est rendu nécessaire par l'adoption des nouvelles règles et méthodes comptables qu'on applique ici rétrospectivement.

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2019 (hors fonds dédiés) est obtenu par une approximation calculée, visant à estimer la part de ressources AGP non affectées et non utilisées par le passé. Il s'obtient à la lecture du bilan au 31/12/2019 par l'addition des valeurs mobilières de placements et de la trésorerie, diminuée des fonds dédiés et des subventions d'investissements.

E.5. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Nous faisons le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de

leur vie professionnelle ou citoyenne. Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en termes d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Près de 11 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

F. Annexes

Immobilisations et amortissements
Variation des capitaux propres
Variation des Fonds dédiés
Créances
Dettes
Valeurs mobilières de placement
Engagements hors bilan
Provisions
Legs, donations et assurances-vie

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

		A nouveau	Acquisitions	Cessions	Total fin d'exercice
20xx	Immobilisations incorporelles	327 219	37 899	15 525	349 592
2110	Terrains	2 448 294	80 000		2 528 294
2130	Bâtiments / Constructions	28 793 458	596 966	39 770	30 461 067
2154	Matériels et outillage	304 638	8 126	28 732	284 032
2181	Instal. Générales, aménagements	1 375 957	104 006	17 747	1 462 216
2182	Matériels de transport	316 750	9 501	36 437	289 814
2183	Matériels de bureau et informatique	348 725	73 584	55 108	367 200
2184	Mobilier	42 791	7 604	9 636	40 760
	Total immos corporelles	33 630 612	879 787	187 429	35 433 382
2310	Immobilisations en cours	1 284 353	242 993	21 980	394 953
2410	Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 788 538	841 075	770 163	1 859 449
	TOTAL	37 030 721	2 001 754	995 098	38 037 377

Amortissements des immobilisations

		A nouveau	Dotations	Reprises	Total fin d'exercice
20xx	Immobilisations incorporelles	321 847	17 941	15 641	324 148
2110	Terrains				
2130	Bâtiments / Constructions	14 952 182	1 060 109	39 770	15 972 522
2154	Matériels et outillage	265 028	15 498	28 732	251 794
2181	Instal. Générales, aménagements	1 215 257	65 052	17 757	1 262 553
2182	Matériels de transport	258 716	24 337	36 527	246 526
2183	Matériels de bureau et informatique	299 389	22 782	58 395	263 776
2184	Mobilier	49 731		9 636	40 096
	Total immos corporelles	17 040 304	1 187 779	190 816	18 037 267
2310	Immobilisations en cours				
2410	Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés				
	TOTAL	17 362 151	1 205 720	206 457	18 361 415

B. Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT 2019		Régularisation	AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	13 093 131,24	0,00	0,00	-131 138,88	575 000,00	0,00	0,00	0,00	13 536 992,36
Fonds propres avec droit de reprise	204 125,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 125,06
Ecart de réévaluation	0,00			0,00	0,00		0,00		0,00
Réserves	18 588 576,06	-3 700,08	0,00	0,00	0,00		0,00		18 584 875,98
Report à nouveau	5 234 910,84	-81 818,55	0,00	2 006 528,83	0,00		0,00		7 159 621,12
Excédent ou déficit de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	2 536 657,98	0,00	2 116,32	0,00	2 534 541,66
Dotations consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	2 060 389,95			-1 890 389,95	99 426,15		3 606,92		265 819,23
Provisions réglementées	176 929,15			0,00	0,00		0,00		176 929,15
TOTAL	39 358 062,30	-85 518,63	0,00	-15 000,00	3 211 084,13	0,00	5 723,24	0,00	42 462 904,56

C. Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	DOTATIONS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
Subventions d'exploitation							
MI Philippines - Porticus	11 750,00		11 750,00			0,00	
MI Haïti - AFD pour Haïti	137 500,00		91 666,00			45 834,00	
MI AFD - AFD Penser-Agir-Plaider		104 000,00				104 000,00	
MI C Mutuel		14 000,00				14 000,00	
MI Rencontre 2021 - FDVA		1 000,00				1 000,00	
MI Afrique - Fondation Joseph Wresinski		10 000,00				10 000,00	
Noisy Activités sociales	7 732,54	5 154,00	4 674,75			8 211,79	
ATD Rennes - Formation	460,00					460,00	460,00
ATD Versailles - Agglo/commune	910,99					910,99	910,99
ATD Occitanie - DGRJCS	3 344,00					3 344,00	3 344,00
ATD La Bise - Arc en Ciel		15 000,00				15 000,00	
ATD Dole - Cget		8 000,00				8 000,00	
ATD - Yvelines		1 300,00				1 300,00	
ATD - Osee		63 339,33				63 339,33	
ATD - Carmel de Lisieux		37 000,00				37 000,00	
ATD - FDJ-CIPES		20 000,00				20 000,00	
ATD Enfance - Fonds Depardieu		5 000,00				5 000,00	
ATD - Mgen-CIPES		20 000,00				20 000,00	
TAE - Grand Paris / Grand Est		8 000,00				8 000,00	
TAE - Bourse Ordis - Pref 93		30 000,00				30 000,00	

Variation des fonds dédiés (suite)

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	DOTATIONS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes							
FON - CIJW Baillet	678 001,00		95 598,00			582 403,00	
FON - Dons du Volontariat		267 815,40				267 815,40	
Noisy - Secours Urgent Logement France		4 000,00				4 000,00	
TAE - ATD 2015	3 325,00		3 325,00			0,00	
TAE - SAINT GOBAIN	27 950,00		3 875,00			24 075,00	
TAE - ANACT	8 000,00		3 000,00			5 000,00	
TAE - Fondation SUEZ	6 133,80		6 133,80			0,00	
TAE - FAPE EDF			2 898,13		15 000,00	12 101,87	
Ressources liées à la générosité du public							
FON - EMA	631 419,07		98 942,50			532 476,57	
Noisy - Dons manuels affectés	586,63					586,63	586,63
Noisy - Fondation Truffaut		5 000,00				5 000,00	
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS OU DONATIONS							
FON (Fondation ATD QM)	2 014 124,93	1 333 157,97	770 163,33			2 577 119,57	
Total	3 531 237,96	1 951 766,70	1 092 026,51		15 000,00	4 405 978,15	5 301,62

D. Etat des créances

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	3 321	3 321	
Cautions	52 098	52 068	30
Participations et créances rattachées	168		
Dépréciations des immobilisations			
Avances, dépôts et cautionnements	55 586	55 389	30
Subventions à recevoir	1 577 318	1 562 794	14 524
Comptes courants associations sœurs	0	0	0
Produits à recevoir	545 959	545 959	0
Charges constatées d'avance	104 506	104 506	0
Produits à recevoir et charges d'avances	650 465	650 465	0
Fournisseurs débiteurs	14 149	14 149	0
Débiteurs divers	52 088	52 088	0
Créances reçues par legs ou donations	717 670	717 670	0
Personnel débiteur (42)	7 686	7 686	0
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	66 344	66 344	0
Clients	121 354	121 354	0
Dépréciation de compte de tiers	-51 570	-51 570	0
Autres créances	927 721	927 721	0
Total	3 210 923	3 196 369	14 554

E. Etat des dettes

Dettes	montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	59 724	8 086	30 934	20 703
			-	
Associations sœurs	149 409	149 409	-	
Dettes à court terme	1 662 870			
Dépôts et cautions	946	946	-	
Fournisseurs	503 761	503 761	-	
Frais de Personnel à payer	264 699	264 699	-	
Etat	46 480	46 480	-	
Créditeurs divers	500 512	500 512	-	
Charges à payer	49 017	49 017	-	
dettes fiscales et sociales	297 456	297 456	-	
Produits constatés d'avance	1 836 352	1 836 352	-	
TOTAL	3 708 356	1 820 365	30 934	20 703

Comptes courants Association sœurs

Associations	Association André Micard		Autre		Total	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Volontariat		20 183				20 183
Mvt ATD QM		26 276				26 276
Terre et Homme						
Fondation		47 089				47 089
Noisy						
Mvt International		55 861				55 861
La Réunion						
TAE						
Total	-	149 409	-	-	-	149 409

F. Valeurs mobilières de placement

		Valeur initiale des placements	Provisions cumulées	Valeur nette comptable	Valeur Boursière
Fondation	ATD fonds	11 207 328		11 207 328	14 203 614
	Contrats de capitalisation	3 500 000		3 500 000	3 521 745
	Autres	2 448		2 448	2 465
Volontariat	ATD fonds	3 162 193	2 044	3 160 149	3 459 936
	Autres	5 503	100	5 403	5 403
Noisy	ATD fonds				
	Autres	261 610		261 610	261 610
Total	ATD Fonds	14 369 521	2 044	14 367 477	17 663 550
	Contrats de capitalisation	3 500 000	0	3 500 000	3 521 745
	Total Autres	269 560	100	269 461	269 478
	Total	18 139 081	2 144	18 136 938	21 454 773

En 2019, Le Mouvement International a vendu ses valeurs mobilières.

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus-values latentes	
Fondation	3 018 049
Volontariat	299 787
Total	3 317 836

G. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Les legs acceptés et non encore soldés sont désormais comptabilisés dans les comptes à l'exception de ceux qui concernent des assurances vies

Legs en Assurances Vies

Stock au 31/12/2020 : 949 135 €

Engagements donnés

Retraite des personnels : 129 912 €

- Fondation : 1 037 €

- Mt France

Salariés volontaires : 111 579 €

Salariés solidaires : 6 990 €

Pers. Ass. A. Micard : 10 306 €

H. Etat des provisions

Nature des provisions / associations		A l'ouverture de l'exercice	Reprises	Dotations	A la clôture de l'exercice
Provisions pour dépréciation des stocks					
Mouvement ATD Quart Monde		39 213	39 213	50 552	50 552
Total		39 213	39 213	50 552	50 552
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers					
Mouvement ATD Quart Monde		11 950			11 950
Noisy	Usagers et comptes rattachés	21 420		10 712	32 132
Noisy	Dépréciation des autres comptes débiteurs	4 412	4 412	111	111
TAE		8 263	2 766	1 880	7 377
Total		46 045	7 178	12 703	51 570
Provisions pour dépréciation des immobilisations					
Noisy : provisions pour dépréciation immo financières		2 000	2 000		0
Total		2 000	2 000	0	0
Provisions réglementées					
Noisy		176 929			176 929
Total		176 929	0	0	176 929
Provisions pour risques et charges					
Mouvement ATD Quart Monde		18 000		16 282	34 282
Noisy		55 920		1 969	57 889
TAE		3 553	3 553		0
Total		77 473	3 553	18 251	92 171
SOUS-TOTAL		341 660	51 944	81 506	371 222
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières					
Fondation		35	35		0
Volontariat		2 121		23	2 144
Total		2 155	35	23	2 144
TOTAL		343 816	51 979	81 529	373 366

I. Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS		Montants
	Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 176 696,45
	Biens, dettes et provisions provenant de legs ou donations	2 707 911,69
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	789 328,49
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	770 163,33
CHARGES		Montants
	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	770 163,33
	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 333 157,97
SOLDE		3 340 778,66